

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 7 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD jusqu'à 20h00, Jean-Louis CANTET, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Cécile DROUET, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h25, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Thierry BROSSARD à partir de 20h00 (Pouvoir donné à Anne FERRER) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h25 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

Absents : Gilbert NASARRE, Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Nathalie LALLEMAND

**OBJET : Acquisition de la parcelle au Patrouillet cadastrée section ZL n°15 –
Modification des informations concernant le vendeur.**

Le Maire expose.

Par délibération en date du 8 septembre 2023, le conseil municipal a :

- autorisé l'acquisition de la parcelle non bâtie sise rue du Patrouillet à Échiré, cadastrée section ZL n°15 d'une superficie de 11 790 m², pour le prix de 260 000 € HT à Monsieur Camille PINTAULT ;
- donné tout pouvoir au Maire pour la signature des documents nécessaires à cette cession et de l'acte authentique de vente rédigé par Me Edouard MARTIN, sis au 27 place de l'Église à Échiré (79410), notaire commun aux deux parties,

Vu la comparution des conjoints PINTAULT transmise par Me Edouard MARTIN en date du 20 février 2024,

Après échanges et accords des parties sur cette modification,

Le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'autoriser l'acquisition de la parcelle non bâtie sise rue du Patrouillet à Echiré, cadastrée section ZL n°15 d'une superficie de 11 790 m², pour le prix de 260 000 € HT à Mme Estelle PINTAULT, demeurant au 60 rue du Haras (79410 ECHIRE) et Mme Bérandère PINTAULT, demeurant au 926 route de Saint-Maxire (79410 ECHIRE) ;

- de donner tous pouvoirs au Maire pour la signature des documents nécessaires à cette acquisition et de l'acte authentique de vente rédigé par Me Edouard MARTIN, sis 27 place de l'Église à Échiré (79410), notaire commun aux deux parties.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 15 mars 2024

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,
Nathalie LALLEMAND

Certifié exécutoire.
Reçu en Préfecture le : 21 MARS 2024
Notifié ou publié le : 22 MARS 2024